



:

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le 14 mars, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Suippes se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Raymond EGON, Maire, et en vertu de la convocation qui leur a été adressée le 08 mars 2018.

Etaient présents : Martine GREGOIRE, Michel LAGUILLE, Roger LEFORT, Alexia SZAMWEBER, Bénédicte BABILLOT, Jacques BONNET, Natacha BOUCAU, François COLLART, Daniel DIEZ, Laurent GOURNAIL, Didier HEINIMANN, Jacques JESSON, Amandine KNEIP, Véronique MALVY, Olivier MORAND, Jacky MURRAU, Manuel ROCHA GOMES, Mickael ROSE, Nathalie SALL, Céline THIERION.

Etaient absents : Michel FERY, Ilona MACOCHA, Christophe SIMON.

Etaient absents non excusés : Philippe BRAZIER, Elodie LANGLADE, Gérard LEFEVRE.

Monsieur Michel FERY donne pouvoir à Monsieur Michel LAGUILLE,
Madame Ilona MACOCHA donne pouvoir à Madame Céline THIERION,
Monsieur Christophe SIMON donne pouvoir à Monsieur François COLLART,

Secrétaire de séance : Amandine KNEIP.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu de la séance précédente.
- Débat d'Orientations Budgétaires.
- Questions diverses :

Monsieur Le Maire prononce quelques mots d'accueil et déclare la séance ouverte.

Monsieur Le Maire désigne comme secrétaire de séance Madame Amandine KNEIP.

Monsieur le Maire demande le vote à main levée des Conseillers Municipaux concernant l'approbation du compte rendu de la séance du 22 février 2018.

VOTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

POUR : 11.

CONTRE : 0.

ABSTENTION : 11.

ABSENTS : 05

Le compte rendu de la séance du 22 février 2018 est donc approuvé.

Monsieur Laguille a été retenu et arrive à 21 heures. (il avait une procuration)

Monsieur le Maire précise que la séance est enregistrée.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

14/03/18

Conseil Municipal

Commentaires lors de la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires.

Le Débat d'Orientations Budgétaires a été présenté par Madame Sandra Duverger à l'aide d'un power point. Un exemplaire de la préparation du dossier du DOB a été remis à chaque Conseiller Municipal. Madame Duverger a répondu aux différentes questions des Conseillers Municipaux en précisant les pages où se trouvaient les explications.

Il est précisé que, suite à la Commission Finances, des données chiffrées ont été modifiées et que les anciens dossiers de préparation du DOB peuvent être détruits.

Quelques explications sont données lors de la présentation des chiffres.

Un constat d'abord informe que de 2013 à 2017, la ville a perdu environ 172 000 € de Dotation Globale de Fonctionnement (soit près de 20%).

Monsieur Collart parle des réserves antérieures. Elles sont de, un peu plus de 900 000€, ce qui représente le résultat d'exploitation reporté (au chapitre 002).

En ce qui concerne les recettes d'investissement, il reste à percevoir pour 2018 plus de 120 000€ (essentiellement des dotations de l'Etat).

Les dépenses d'investissement se distinguent par leur importance sur deux années. 2015, avec la construction du PASA et 2017 avec la construction du restaurant scolaire et l'accueil du périscolaire. Seul un emprunt de 450 000€ vient compenser en recettes d'investissement cette dépense de la dernière construction.

A ce sujet, Monsieur le Maire annonce que nous venons d'avoir la communication de la part de la Communauté de Commune, du solde de cette opération. A ce titre, nous pouvons prévoir en dépenses d'investissement pour 2018, 189 000€ HT. (Pour 600 000€ à l'origine).

Globalement, en dépenses, le taux de réalisation est de 75,44%, ce qui permet d'apprécier la maîtrise des dépenses opérées sur l'exercice.

Pour les locations de salles, 59 % des locations annuelles sont gratuites.

Monsieur Lefort annonce que la Commission se réunira prochainement pour discuter notamment de ce sujet, de la location de la salle des fêtes, des avantages en nature que sont les mises à disposition des salles aux associations, y compris le gymnase, mais aussi des subventions aux associations et enfin d'une convention avec la Communauté de Communes concernant la répartition des charges liées à la MDA. Une recette fait aussi défaut au chapitre 75. Le transfert de la RPS à la Communauté de Communes supprime 15 000€ de loyer.

Du côté du pôle Enfance Jeunesse, Madame Duverger annonce qu'il reste 5 000€ de recettes de retard de 2009 à 2013. Par ailleurs, Madame Grégoire précise qu'il faut savoir que la ville de Suippes met à disposition de chaque écolier (maternelle et élémentaire) la somme de 312€.

Pour 2017, Madame Duverger annonce un déficit de 344 331.07€ en investissements et un déficit de 42 909.07€ en fonctionnements.

Avec les reports à nouveau de 268 396.41€ en investissements et 903 423.33€ en fonctionnements, elle totalise et obtient un déficit 2017 de 75 934.76 en investissements et un excédent 2017 de 860 514.26€ en fonctionnements.

En fin 2017, la Capacité d'Autofinancement s'élève à 92 962€.

Elle devrait couvrir deux fois l'annuité de la dette soit 2 x 112 659€.

En fin 2017, notre Fonds de roulement est de 784 580€.

Il devrait couvrir 6 mois de dépenses réelles de fonctionnement et il n'en couvre que 4.

Il est donc nécessaire de restaurer la CAF en augmentant les recettes et en diminuant les dépenses.

Monsieur Diez ajoute qu'il ne faut pas faire de gros investissements cette année afin d'avoir un report à nouveau confortable en début d'année prochaine.

La ville n'est pas très endettée, sachant que l'endettement a été diminué de l'emprunt pour la RPS l'année dernière. Trois emprunts se terminent (1 en 2019, 1 en 2020 et 1 en 2021, avec 282 000€ de capital remboursé d'ici 2021).

Suite à l'exposé sur les Ressources Humaines (chapitre 12), Madame Duverger annonce que la ville doit anticiper chaque départ en retraite et examiner les nécessités des remplacements des arrêts maladies. Les marges de manœuvre seront à étudier dans le chapitre 11, pour les fournitures non stockées, fournitures d'entretien, maintenances et fêtes et cérémonies.

Pour 2018, il faudra agir sur les recettes de fonctionnement comme la fiscalité directe.

Il est proposé de revoir les taux des trois taxes en fonction du potentiel fiscal et des bases de l'état 1259.

En ce qui concerne les dépenses, Monsieur Diez demande de faire un point mensuel. Il évoque également l'étude de mutualisations avec la Communauté de Communes.

Parmi les pistes de recherche d'économies, et suite au débat en Commission Travaux, Monsieur Laguille a déjà reçu un devis pour le rachat de l'ensemble des illuminations en location.

Il y a aussi l'éventualité de couper l'éclairage public de 2h à 4h du matin en prévenant la population.

Monsieur Bonnet parle de contrôler les présences au repas des aînés, en fonction des inscriptions et d'étudier la qualité des repas.

Dans les recettes d'investissement, il y a la taxe d'aménagement. Elle peut être proposée de 1 à 5%. A Suippes, elle est à 1 % depuis le vote de 2012.

Monsieur Diez demande également un point régulier dans ce domaine.

Pour le service scolaire et périscolaire, Messieurs Jesson et Diez demandent de trouver un équilibre budgétaire.

Madame Grégoire annonce que ce sujet sera à l'étude lors de la Commission du 3 avril prochain.

Enfin pour chaque investissement, il convient de réaliser systématiquement des demandes de subventions.

Concernant les projets d'investissements prévus: enfouissement d'un réseau aérien, remplacement de 6 candélabres, équipement informatique des écoles, reste de la cantine et du périscolaire, effacement d'un réseau électrique, travaux d'électricité, vidéo surveillance, pompe de relevage d'eau, licence pour le cimetière, mobilier pour la cantine, pc pour la police, cuisinière électrique pour une école maternelle et un camion pour les services techniques.

Monsieur Diez remercie Madame Duverger pour la qualité du travail de préparation du Débat d'Orientations Budgétaires.

Le document tiré du Power Point est tenu à votre disposition pour consultation en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES :

14/03/18

Conseil Municipal

BILAN ALSH DE 02/2018 :

Madame Grégoire nous annonce un bilan excédentaire de 33€, avec 35 enfants, la première semaine et 29 la deuxième. Les animateurs se sont parfaitement investis.

HORAIRES CIMETIERE :

Des horaires d'été et d'hiver sont à prévoir en prochaine Commission.

QUESTION DE MADAME LISE MAGNIER :

Monsieur Diez donne connaissance au Conseil Municipal de la question de Madame Lise Magnier Députée de la 4^{ème} Circonscription de la Marne à l'Assemblée Nationale.

Une question posée à Madame la Ministre chargée des Transports sur le nouveau contrôle technique dans le cadre de la sécurité routière. Le texte de la question et celui de la réponse est joint à ce dossier en annexe.

FIN DE LA SEANCE A 23 H 30.

Date du prochain Conseil Municipal : elle est fixée au mercredi 28/03/2018 à 20h30.